



Pension alimentaire et adoption

Par **anne33**, le **22/01/2013** à **11:35**

Bonjour,

Voici ma question a ceux qui auront la gentillesse de me répondre : mon époux a eu une fille avant notre rencontre,il a reconnu l'enfant et a toujours verse une pension alimentaire. La mère de l'enfant s'est mariée et son conjoint a adopté la petite. Dans l'acte d'adoption fait chez le notaire il n'est pas précisé que la pension alimentaire continue a courir, pouvez vous m'éclairer?

Merci pour votre aide.